

MALTE ENTRE LA RUSSIE ET LA FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE

ALAIN BLONDY

Rien, a priori, ne prédisposait Malte à jouer un rôle important dans l'histoire russe et dans les relations entre la Russie et la France. Or, pendant toute la deuxième moitié du XVIII^e siècle, Malte revint, comme un leitmotiv, dans l'histoire diplomatique européenne au point d'être au centre des grands conflits qui agitèrent alors le continent et, parfois, d'être à l'origine de renversements d'alliance spectaculaires.

Malte n'entra réellement dans l'histoire que lorsque Charles Quint, en 1530, y installa l'Ordre des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem et Rhodes, errant depuis 1522, date de la perte de son dernier chef-lieu. Pour la première fois, l'île acquit une position stratégique, formant avec la Sicile et les ports de La Goulette et de Tripoli, une chaîne à laquelle le Habsbourg conféra le rôle d'entraver l'expansion ottomane vers le bassin occidental de la Méditerranée. On sait l'échec de la politique africaine de l'Espagne et la fondation des Régences barbaresques. On sait aussi l'héroïque défense lors du Grand Siècle de Malte de 1565, qui valut à l'Ordre d'être appelé *le boulevard de la chrétienté* et de n'être plus connu que sous le nom d'*Ordre de Malte*.

La bataille de Lépante, en 1571, en limitant désormais les ambitions ottomanes à l'Est de l'Europe et de la Méditerranée, ôta à Malte son rôle militaire. L'Ordre se vit alors confier une mission de police des mers et de course chrétienne contre les corsaires barbaresques. Ce rôle de moindre envergure entraîna cependant, de la

part de l'Ordre, le développement de la formation navale de ses chevaliers et celui de ses installations portuaires.

Telle était sa situation au début du XVII^e siècle, lorsque le renouveau commercial fit de la France le principal acteur économique en Méditerranée. Louis XIV, voulant que les navires marseillais ne connussent aucune gêne dans leurs opérations et que les négociants du monde ottoman fussent plus favorables à la France, imposa au Grand Maître une limitation drastique de la contre-course ¹. C'était non seulement nuire au prestige « militaire » de l'Ordre, mais c'était encore le priver d'une de ses ressources les plus importantes. Or, au début du XVIII^e siècle, il sut saisir une série d'opportunités. La crise du crédit français à la suite de l'échec de Law, et la grande peste de Marseille, éloignèrent le commerce des côtes provençales. Le grand maître Anton Manoel de Vilhena ² publia alors, en 1723, une Pragmatique Sanction douanière ³ favorisant le statut d'entrepôt de l'île. Cet important avantage, joint à la présence d'un lazaret (la quarantaine étant désormais très exactement observée) et d'un hôpital où les soins étaient gratuits, dériva vers Malte une grande partie du trafic marchand entre les deux bassins de la Méditerranée et fit de l'île l'entrepôt du grand commerce, principalement français ⁴.

Cette nouvelle situation intéressa fortement l'Angleterre qui tenta, dès les années 1740, d'avoir un pied à Malte. L'active surveillance de Versailles et l'importance des chevaliers français dans l'Ordre firent échouer cette tentative. Mais la France, ne voulant en aucun cas perdre une île qui était devenue l'avant-port de Marseille, entreprit, à partir de la guerre de Sept Ans, de faire de Malte une sorte de protectorat français, imposant sa mainmise sur l'Ordre au

-
1. Voir Michel Fontenay, « Les derniers feux du corso chrétien à Malte (1679-1798) », in Christiane Villain-Gandossi, *Actes du Colloque Méditerranée mer ouverte*, Marseille, 1995, t. I, 209-226.
 2. Né en 1652, ce Portugais de l'illustre famille des Manoel, fut élu Grand Chancelier en 1703, puis Grand Maître le 19 juillet 1722. Il mourut le 12 décembre 1736.
 3. Voir Alain Blondy, « Le chevalier Charles-Sébastien de Choiseul (1684-1734), réformateur d'avant-garde à l'origine de la Pragmatique Sanction douanière de Vilhena (1723) », in *Melitensium Amor. Festschrift in honour of Mgr Gwann Azzopardi*, Malta, Cortis éd., 2002, 209-232. Par ce texte, l'Ordre frappait lourdement les importations et les exportations, voulant favoriser les productions locales et les réserver au marché maltais. En revanche, les marchandises entreposées à Malte et destinées à être revendues ailleurs ne payaient qu'un droit de transit d'1%.
 4. Voir Alain Blondy, « L'Ordre de St Jean et l'essor économique de Malte (1530-1798) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 71, 1994/1, 75-90 et 243-253, et Labat Saint Vincent (Xavier), *Malte et le commerce français au XVIII^e siècle*, thèse de doctorat dactylographiée, 2 vol., université de Paris-IV, 2000.

point d'en diriger la politique à la fin du règne de Pinto ⁵ et surtout sous celui de Rohan ⁶.

UN NOUVEAU COMPÉTITEUR : LA RUSSIE (1770-1775)

1. La tentative pour utiliser le port de Malte

Après l'élection, le 7 septembre 1764, du candidat de Catherine II, Stanislas-Auguste Poniatowski, sur le trône de Pologne, contre le candidat soutenu par la France, la Cour de Versailles chargea Vergennes, ambassadeur à Constantinople, de persuader la Porte de suivre la ligne française et, éventuellement, de s'opposer par la force à une entrée des troupes russes en Pologne.

Catherine II se prépara à la guerre et, voulant se doter d'une marine digne de ce nom, elle demanda au Grand Maître, en 1764, de lui envoyer deux chevaliers qui servissent de formateurs sur ses galères ⁷. Informé par Froullay, ambassadeur de l'Ordre en France, de la tension entre Versailles et Saint-Pétersbourg, Pinto fit savoir à

-
5. Emmanuel Pinto da Fonseca, né à Lamego, le 24 mai 1681, appartenait à l'une des plus nobles familles du Portugal. Il avait été reçu dans l'Ordre à deux ans. À onze ans, il devint page du grand maître Perellos et resta à Malte le reste de sa vie, jusqu'à sa mort, à 92 ans. Il fit à Malte de solides études et se spécialisa dans les deux droits sous l'autorité du meilleur juriste maltais d'alors, Giulio Cumbo. Il devint rapidement une autorité en matière de droits et privilèges de l'Ordre, si bien qu'en 1714, il fut désigné pour occuper la charge de vice-chancelier, véritable poste de Chef du gouvernement, charge dont il se démit en 1735. Il fut choisi, le 18 janvier 1741, pour succéder à Ramon Despuig. Il mourut en 1773, à 92 ans, après 31 ans de règne.
 6. Emmanuel, Marie-des-Neiges de Rohan-Pouldu (1725-1797). Il était le fils de Jean-Baptiste IV de Rohan Pouldu et de Marie-Louise de Veltoven. Son père avait été l'un des bras droits du marquis de Pont-Callec, dans la conjuration combinée entre l'Espagne, le duc et la duchesse du Maine et la noblesse bretonne, dite conspiration de Cellamare (1719), mais il eut le temps de s'enfuir en Espagne. Là, le jeune Emmanuel s'attacha à Don Philippe, quatrième fils de Philippe V, et devint son premier gentilhomme lorsqu'il reçut le duché de Parme, au traité d'Aix-la-Chapelle (1748). Il représenta ce prince en Autriche, en 1762, puis rentra en France à l'avènement de Ferdinand (1765). Louis XV lui ayant préféré Fleury, neveu du cardinal, pour l'ambassade à Paris, il rentra à Malte en 1769, où sa popularité lui permit de devenir le chef de l'opposition à Pinto. Le 12 novembre 1775, il fut élu grand maître et succéda ainsi à Ximenes.
 7. L'Ordre apparaissait comme une école navale pour la noblesse européenne. Au XVIII^e siècle, de plus en plus de jeunes nobles firent leurs preuves pour entrer dans l'Ordre, y firent leurs *caravanes*, c'est-à-dire leur formation navale et ne firent jamais profession, rechignant à devenir religieux, mais se privant par là de tout espoir de prébende. Ils étaient alors recherchés par leurs souverains respectifs pour servir dans leur marine.

la tsarine qu'il était prêt à désigner les deux chevaliers, mais qu'il souhaitait auparavant connaître le grade qu'elle leur conférerait.

Cette prudence le servit, car, en juillet 1765, la danger de conflit s'éloigna, la Porte ayant reconnu Poniatowski. Cependant, la France ne désarmait pas et Choiseul s'efforçait toujours de susciter une guerre russo-turque. Or, à l'occasion de la guerre civile en Pologne, les troupes ukrainiennes poursuivant les Confédérés hostiles à la Russie, violèrent le territoire turc. Constantinople en fit porter la responsabilité à la Russie et lui déclara la guerre, le 6 octobre 1768.

Catherine II qui caressait alors le rêve de restaurer l'empire byzantin envoya, en novembre, un vaisseau de guerre étudier la possibilité de faire d'Ancône une base arrière pour la flotte russe et, à cette occasion, fit remettre, le 29 janvier 1770 à Pinto, une lettre personnelle écrite en juillet précédent⁸. Assimilant les intentions de la Russie à une croisade contre « l'ennemi perpétuel de la Sainte Croix », elle lui demandait la libre entrée de ses vaisseaux dans le Grand Port. Elle le priait en outre de considérer le marquis de Cavalcabo⁹, porteur de cette lettre, comme son représentant à Malte pour le temps de son séjour.

Si la diplomatie française se réjouit du conflit, elle ne souhaita pas qu'il tournât à l'avantage de la Russie. Elle attira donc l'attention des Cours d'Espagne et de Naples sur le danger d'une nouvelle puissance en Méditerranée et sur les difficultés commerciales à venir si la tsarine réussissait à s'emparer des domaines ottomans. L'ambassadeur de l'Ordre, le bailli de Fleury, fut convoqué et reçut des instructions pour Malte qu'il envoya, le 28 décembre¹⁰, au vice-chancelier Guedes.

Le 28 janvier 1770, Pinto reçut Cavalcabo qui avait fini sa quarantaine et qui était conduit par Rutter, le consul anglais. L'accueil

8. Ministère des Affaires Étrangères (puis MAE) ; Correspondance diplomatique (puis CP) Malte 13, n° 69.

9. Archives nationales, Paris (puis ANP), T 1328. Georges André marquis de Cavalcabo se disait natif de Crémone (MAE ; CP Malte 13, n° 122, des Pennes à Choiseul, Malte, 26 août 1769). En fait, il était né à Saccolan (diocèse de Trente), le 5 mai 1717. Il vint en Russie avec son neveu, âgé d'une dizaine d'années, pour se faire naturaliser. Catherine II l'admit dans la noblesse russe, en janvier 1767. Après les affaires de Malte, il fut présenté à Louis XVI, le 22 février 1780 et obtint, le 22 avril suivant l'autorisation de se fixer en France. Il reçut, sa vie durant, une pension de Saint-Pétersbourg et mourut, singulièrement, 9 rue de Malte, à Paris. Il laissait un projet de testament qui octroyait une rente viagère de 1 200 livres à Thérèse Buhagiar épouse de Félix Boniface, de Malte et à trois de leurs cinq enfants qui étaient ses filleuls : Georges, en éducation à Pise et Barnabé et Vincent, en éducation à Avignon.

10. MAE ; CP Malte 13, n° 129.

fut courtois, mais limité en honneurs, le marquis n'étant qu'un envoyé et non un ambassadeur. Le 29, le Grand Maître assembla le Conseil et ordonna la création d'une commission de quatre grand-croix pour étudier les demandes de l'impératrice. Le 30, les quatre baillis concluaient dans le sens des intentions de Versailles, et, à toutes fins utiles, ils proposaient la mise en état des défenses côtières, sous prétexte, néanmoins, de danger barbaresque. Le 31, Pinto remettait à Cavalcabo, « ni fâché, ni surpris ¹¹ », une lettre pour Catherine II lui rappelant l'obligation imposée par le traité d'Utrecht de ne pas admettre dans le Grand Port plus de quatre vaisseaux de guerre, conformément « aux arrangements pris par les Puissances protectrices de l'Ordre ¹² ».

Le même jour, il écrivait à Fleury qu'il s'était conformé au contenu de son mémoire secret du 28 décembre, lequel était « arrivé fort à propos pour diriger notre conduite à l'arrivée du marquis de Cavalcabo, selon les intentions de la Cour qui nous paraissent exactement suivies par la détermination de notre Conseil [...]. Vous communiquerez le tout à M. de Choiseul en lui faisant valoir notre entière déférence aux volontés de S.M. et des autres puissances intéressées qui paraissent avoir les yeux ouverts sur notre conduite ¹³ ».

Bien plus, pour éviter toute raison de reproches ultérieurs, Pinto veilla à ce que Cavalcabo ne pût lever aucun matelot, d'abord Maltais, mais aussi étranger. Il ordonna ainsi aux ministres et consuls étrangers d'avoir à renvoyer dans leurs pays respectifs, ceux de leurs compatriotes qui n'avaient aucun emploi à Malte ¹⁴. Le 5 mars suivant, Fleury remettait à Choiseul et à l'ambassadeur d'Espagne un mémoire relatant la conduite de Malte face aux prétentions russes ¹⁵ :

« L'Ordre de Malte n'a pas hésité un instant, dès qu'il a été instruit des dispositions de toute la Maison de Bourbon, dans la présente guerre entre la Porte et la Russie, à se conformer aux principes de cette Auguste Maison, quelque conséquence qu'il ait pu tirer de plusieurs phrases de la lettre de la Czarine au Grand Maître, vraiment dignes du gouvernement impérial de

11. ANP ; M 958, n° 130, lettre du vice-chancelier Guedes au bailli de Fleury, ambassadeur de l'Ordre en France, Malte, 20 février 1770.

12. MAE ; CP Malte 13, n° 127.

13. ANP ; M 989, n° 3, Pinto au bailli de Fleury, Malte, 31 janvier 1770.

14. MAE ; CP Malte 13, n° 130, le chevalier des Pennes, chargé des affaires de France à Malte, à Choiseul, 1^{er} février 1770.

15. ANP ; M 958, n° 121, Paris, 5 mars 1770. Sur l'affaire des trois bâtiments russes, MAE ; CP Malte 13, n° 157, des Pennes à Choiseul, 26 mars 1770.

cette souveraine. Le dévouement de la Religion pour ses principaux protecteurs a prévalu sur les considérations de son propre intérêt et de sa sûreté. [...] Si cette impératrice réfléchit à toutes les adjonctions que nous avons faites de nos escadres dans les armées des autres puissances chrétiennes, comment pourra-t-elle considérer notre refus actuel, et comment le considéreront et le feront-elles considérer, certaines Cours qui ont fort su bien dire à un de nos ambassadeurs, dans d'autres circonstances, Malte, toujours *neutre et jamais neutre* [...] ».

Malte jouait l'Iphigénie de la diplomatie bourbonnienne, mais elle n'avait plus les moyens de faire autrement que de s'y soumettre. Cependant Catherine II conservait un avantage : elle accepta de bonne grâce les explications du Grand Maître, proposa une correspondance suivie et laissa à Malte Cavalcabo que chacun suspectait de n'être pas qu'un simple diplomate.

Or, le 24 mars 1770, trois bâtiments russes parurent à l'entrée du port : un vieux vaisseau armé de soixante canons, une flûte armée de 10 et un brigantin de transport, tous trois fort mal grésés, selon le chargé d'affaires français à Malte, mais « farcis de monde ». Bien que le dernier battît pavillon britannique, Cavalcabo affirma qu'il était russe comme les deux autres. Tous les trois ayant refusé de se soumettre à la quarantaine, ils durent prendre immédiatement le large. Cela ressemblait fort à l'échec d'un coup de main combiné ¹⁶. En mai suivant, Cavalcabo se rendit chez le bailli Guedes « avec l'air de quelqu'un qui demande conseil ¹⁷ », pour savoir s'il pourrait faire à Malte du biscuit pour les armement russes, ou, à défaut, l'acheter à l'extérieur et l'entreposer dans un magasin de vivres qu'il établirait dans l'île. Guedes essaya d'éluder la question, mais Cavalcabo se faisant insistant, le bailli fut net et l'envoyé russe comprit alors qu'aller plus avant serait inutile et « que le Grand Maître et la Religion ne se départiraient pas de la plus petite part du parti de stricte neutralité qu'ils avaient embrassé ¹⁸ ».

2. Les manœuvres russes pour se rendre maîtres de Malte

À la mort de Pinto, ce fut un Espagnol, Francisco Ximenes y Texada qui fut élu Grand Maître, le 28 janvier 1773. Il manifesta

16. En 1798, le même scénario se reproduisit avec les Français de l'amiral Brueys.

17. ANP ; M 958, n° 156, Guedes à Fleury, Malte, 15 mai 1770.

18. *Ibid.*, *id.* Guedes estimait que les Russes avaient eu l'intention de faire de Malte le lieu de « leur rendez-vous général et le centre de leurs opérations » (*ibid.*, n° 157, 21 mai 1770).

tout de suite une exaspération visible contre l'emprise de la France sur les affaires de l'Ordre et rappela à ses ambassadeurs qu'ils n'avaient à obéir qu'à lui et non à Versailles. Ceci enhardit tout autant les adversaires de la France, principalement l'Angleterre et la Russie, que les adversaires de l'Ordre, principalement Naples.

Or, si Pinto avait laissé les finances de l'Ordre dans une situation déplorable, la conjoncture économique des années 1770 était catastrophique. En Sicile, le vice-roi avait dû se réfugier à Messine face au soulèvement des Palermitains contre la disette. Malte, dont l'approvisionnement dépendait presque essentiellement de sa grande voisine fut touchée à son tour.

Une certaine effervescence apparut et l'on signala des signaux lumineux qui firent suspecter un complot. Rien n'était pourtant grave et les mesures de police qui furent immédiatement prises semblèrent suffisantes, lorsque, de mai à juillet 1774, l'Ordre se livra à des préparatifs militaires. Les vaisseaux de la Religion reçurent l'ordre de ne pas quitter le port et les galères furent rappelées¹⁹ ; la place fut mise en état de défense et on envisagea la création d'un corps de troupe, composé en majorité d'étrangers. Le chevalier de Seystres-Caumont écrivit alors au bailli de Fleury :

« Le Turc n'étant peut-être pas, dans ce siècle, le plus à craindre [...], on ne doit avoir qu'une confiance très limitée dans les nationaux qui, toujours gouvernés par les prêtres aigris et mécontents, sont depuis quelque temps fort misérables et entrevoient un sort plus heureux sous une autre domination²⁰. »

En effet, le Grand Maître avait été destinataire « d'avis vrais ou faux²¹ » sur les menées d'une puissance étrangère pour soulever les Maltais contre les chevaliers, et, contre toute attente logique, c'était la Russie qui était désignée.

Le 16 mai 1774, Ximenes réunissait le Conseil d'État et nommait une commission de quatre grand-croix²² pour enquêter sur « les démarches également imprudentes et indiscrètes que le marquis de Cavalcabo se permet de faire depuis près de deux ans ; cet avoué de l'impératrice de Russie est soupçonné, sur des fondements non équivoques, d'avoir tenté d'émouvoir plusieurs Maltais contre leur souverain légitime ; on l'accuse aussi d'avoir fait afficher des placards insolents et d'avoir tenu des discours séditeux ». C'est

19. MAE ; CP Malte 14, n° 294, des Pennes à d'Aiguillon, Malte, 20 mai 1774 et n° 321, des Pennes à Bertin, Malte, 20 juillet 1774.

20. ANP ; M 959, n° 173, Seystres-Caumont à Fleury, Malte, 3 juin 1774.

21. *Ibid.* ; n° 188, Ximenes à Fleury, Malte, 9 août 1774.

22. MAE ; CP Malte 14, n° 294, lettre citée.

ainsi que le chargé d'affaires français, le chevalier des Pennes prévenait le duc d'Aiguillon des agissements russes. Celui-ci ayant démissionné le 2 juin, ce fut Vergennes qui lui répondit que le Roi comptait sur la fermeté du Grand Maître pour ne pas laisser ces tentatives impunies ²³.

Cependant les quatre commissaires ne firent aucun rapport, car Cavalcabo qui connaissait son affaire, avait soigneusement veillé à ne laisser aucune preuve. Seul « le petit, très petit nombre de mécontents qui avaient prêté l'oreille à [ses] discours » furent étroitement surveillés ²⁴.

Rien ne fut donc tenté contre l'avoué de Catherine II, jusqu'à la conjuration dite *Révolte des prêtres*. Le 9 septembre 1775, une trentaine de prêtres et quelques Maltais réussirent à s'emparer des deux forts les plus importants de La Valette. Le lendemain, l'affaire était réglée, mais l'Ordre n'avait pu éviter le ridicule. Or, la justice interrogea immédiatement les conjurés sur le rôle du marquis de Cavalcabo et s'ils nièrent toute participation, de sa part, à leur tentative, ils avouèrent cependant qu'il « s'était entendu avec eux, dans des temps antérieurs à cette époque, et qu'il leur avait même fait parvenir de la poudre ²⁵ ».

L'escadre russe s'étant alors retirée du Levant, Malte ne craignait plus de coup de force. Le Grand Maître écrivit donc au bailli de Sagramoso ²⁶ qui était alors à Saint-Petersbourg, pour que Catherine II eût à rappeler son envoyé ²⁷.

23. *Ibid.* ; n° 314, Vergennes à des Pennes, Versailles, 12 juillet 1774.

24. *Ibid.* ; n° 321, lettre citée.

25. MAE ; CP Malte 15, n° 76, des Pennes à Vergennes, Malte, 29 novembre 1775.

26. Michele Sagramoso qui traita avec Venise la reprise des liens commerciaux avec Malte, était un érudit grand voyageur. Il entretint une correspondance avec Linné et Montesquieu et était très lié avec la Maison de Zerbst. La mère de Sagramoso avait été dame d'honneur de la mère de Frédéric II auprès de qui vivait Elisabeth d'Anhalt-Zerbst. Cette dernière, lorsqu'elle voulait correspondre secrètement avec sa fille, devenue grande-duchesse, utilisait le jeune Sagramoso comme courrier. Ce fut tout naturellement de lui que les Grands Maîtres successifs se servirent pour traiter de leurs affaires avec Catherine II. Voir Bertola (abbé Aurelio de' Giorgi), *Vita del marchese Michele Enrico Sagramoso, bali del S. M. Ordine di Malta*, Pavia, Galeazzi, 1793.

27. *Id.*

UNE NOUVELLE TENTATIVE RUSSE (1783-1784)

1. Le chevalier Psaro, nouveau chargé d'affaires russe à Malte

En 1783, le grand maître Emmanuel de Rohan apprit par son ambassadeur à Vienne à qui le prince Galicin l'avait dit, que Catherine II s'apprêtait à nommer à nouveau un agent auprès de lui, nommé Psaro²⁸. Il chargea alors le bailli de Breteuil, son ambassadeur à Paris, d'en instruire Vergennes : « Sans rechercher quelles vues de politique ou d'intérêt ont dicté cette disposition, nous ne devons pas moins en être alarmés, travailler à en prévenir les suites et surtout en donner part à la Cour de France comme plus intéressée à écarter le danger d'un pareil établissement²⁹ » et d'essayer d'éviter cette mission en intervenant auprès de l'ambassadeur russe à Paris, le prince Barjatinskij.

Lorsque Breteuil accomplit cette dernière mission, il se fit franchement accueillir et accuser de n'agir que sur les conseils de la France « à qui Malte est dévouée³⁰ », le prétexte saisi par l'Ordre de n'accepter de consuls que maltais ne semblant au ministre russe qu'un moyen d'établir un espion à la solde de la France. Vergennes, quant à lui, rappela à Rohan les directives françaises de 1770 et lui demanda de s'y conformer. En effet, son désir de s'opposer à la tsarine, alliée désormais de l'Autriche, ne rencontrait aucun écho à Londres, et la France ne pouvant agir seule, elle devait s'en tenir au rôle d'observation. Il engagea le Grand Maître à faire de même : « Il est de la dernière importance pour l'ordre de ne prendre aucun parti jusqu'à ce que l'on sache si la guerre aura lieu et à quel degré elle sera concentrée ou étendue³¹ », mais ne poussa pas plus loin ses directives : « Le Roi [...] ne prendra pas sur lui de rien indiquer au Grand Maître dans cette circonstance. C'est à Son Eminence et à son Consul de juger ce que le bien de l'ordre prescrira de faire soit avant, soit après l'admission de M. Psaro³². » La France ne voulait pas intervenir. Rohan le ressentit comme un éloignement et s'en plaignit.

28. ANP ; M 961, n° 127, Rohan à Breteuil, Malte, 21 juillet 1783.

29. *Ibid.* ; n° 103, Rohan à Breteuil, Malte, 25 avril 1783.

30. *Ibid.* ; n° 122, note autographe de Breteuil, 27 juin 1783.

31. MAE ; CP Malte 19, n° 179, Vergennes à Breteuil, Versailles, 13 juin 1783.

32. *Ibid.* ; n° 216, Vergennes à Breteuil, Versailles, 4 septembre 1783.

Le Grand Maître essaya alors d'obtenir l'appui du roi de Naples et il écrivit à son ministre auprès de cette Cour, le bailli Gaetani ³³, pour qu'il essayât de dissuader l'envoyé russe, lors de son passage à Naples, en lui faisant savoir qu'il ne pourrait être reçu que comme un particulier et qu'il n'exercerait éventuellement ses fonctions que lorsque les Puissances protectrices auraient donné leur accord. Rohan voulait gagner du temps, mais les choses se précisaient. L'envoyé était un capitaine de vaisseau de 2^e classe, chevalier de l'Ordre militaire de St Georges, nommé Antonio Psaro, comme l'en informait ³⁴ « un prélat affectionné à l'Ordre de Malte ³⁵ » dont le Grand Maître espérait une action dissuasive auprès de l'Impératrice. Cette tentative échoua tout comme les efforts de Cobenzl pour détourner l'envoyé russe, lors de son passage à Vienne, de son intention de continuer pour Malte ³⁶.

Rohan dépêcha de nouveau le bailli Sagramoso auprès de sa vieille amie Catherine II ³⁷ sans que cela n'eût plus de succès. Il se décida alors à accueillir Psaro avec la distinction due à un sujet impérial, « mais plus surveillé que le marquis de Cavalcabo ³⁸ ».

Quelque temps après, le comte Razumovski, ambassadeur russe à Naples, faisait savoir au bailli Gaetani que la tsarine avait été étonnée des difficultés élevées par le Grand Maître à un envoi qui n'avait d'autre but que « de marquer d'un côté sa considération et bienveillance pour l'ordre, de l'autre de faciliter son propre service et le commerce de ses sujets en Méditerranée » et, elle ajoutait perfidement qu'elle « avait envisagé l'Ordre comme un État indépendant qui, dans tout ce qui a du rapport à son gouvernement intérieur, n'était pas tenu à en rendre compte à personne ³⁹ ».

Saint-Pétersbourg savait, en effet, à quoi s'en tenir sur l'influence française, ainsi que le bailli de Loras, éminence grise de Rohan, en informait celui-ci ⁴⁰ :

« Les deux lettres de Vergennes à Breteuil et les conférences de Breteuil avec le ministre de Russie, enfin le tableau le plus exact de nos circonstances parisiennes ont été adressés de Pétersbourg au comte de Razoumovski, le 14

33. ANP ; M 961, n° 138, Malte, 28 juillet 1783.

34. *Ibid.* n° 128, Rohan à Breteuil, Malte, 19 juin 1783.

35. *Ibid.* n° 127, Rohan à Breteuil, Malte, 21 juillet 1783.

36. *Ibid.* n° 147, Rohan à Breteuil, Malte, 4 septembre 1783.

37. *Ibid.* n° 141, Rohan à Breteuil, Malte, 16 août 1783.

38. *Ibid.* n° 152, Rohan à Breteuil, Malte, 25 octobre 1783.

39. *Ibid.* n° 165, Razumovskij à Gaetani.

40. National Library Malta (puis NLM) ; LIBR 421, n° 153, Naples, 19 novembre 1783, *Secrets de la première importance*.

décembre [...]. L'importance que la Cour de la Russie a mis dans l'espionnage relatif à la mission de Psaro prouve combien l'intrigue subalterne qui le soutient a maintenant de l'avantage. »

Ni Versailles, ni Naples n'étant réellement intervenus, le Grand Maître, abandonné à ses seules ressources ⁴¹ ne put qu'admettre le chevalier Psaro. Celui-ci arriva le 13 mai 1784 et, présenté au vice-chancelier d'Almeida, il parut en négligé et sans épée. Un échange assez vif s'établit entre eux, néanmoins, les choses se calmèrent. Le 14, il fut invité « sans cérémonie » chez le vice-chancelier ⁴² et accepta de remettre, le 15 au matin, ses lettres de créances au Grand Maître. Celles-ci, datées de Saint-Pétersbourg, 11 mars 1783, ne parlaient que de l'accroissement du commerce russe et de l'affection impériale pour l'Ordre. Rohan méfiant, fit rédiger le journal des événements par Loras, contresigné par Psaro et en envoya copie dans toutes les Cours.

Vergennes, soulagé que tout allât pour le mieux écrivit à Breteuil ⁴³ : « On voit dans la conduite de M. Psaro qu'il avait ordre de faire tout ce qui serait possible pour obtenir les mêmes distinctions dont jouissent les chevaliers qui sont chargés des affaires des différentes cours, mais non d'insister si on lui refusait définitivement », et, estimant que sa mission, « selon toute apparence, a plus d'un objet et mérite d'être surveillée », il disait sa confiance dans le Grand Maître pour que ledit envoyé fût suivi de très près et que le chargé d'affaires de France, le chevalier de Seystres-Caumont, fût immédiatement informé de tout ce qui pouvait intéresser la France. Le ministre en disait officiellement moins qu'il en savait, car, à la même époque, il écrivait au chevalier de Varax qui dirigeait la Secrétairerie française du Grand Maître (ce qui en dit long sur les liens de cette fonction avec le ministère français) que l'on savait que Psaro transportait une somme considérable et que, si sa mission semblait devenue moins importante depuis la paix entre les Russes et les Turcs, le choix d'un Grec par Catherine II n'était pas innocent. Il invitait donc le chevalier à surveiller les liaisons de l'envoyé russe avec l'Archipel et ses éventuelles intrigues en Grèce ou en Italie ⁴⁴.

Or, la Russie qui avait sans nul doute tiré les leçons de l'expérience malheureuse avec Cavalcabo, avait choisi le parti de la dis-

41. ANP ; M 961, n° 164, Rohan à Breteuil, Malte, 6 décembre 1783.

42. NLM ; ARCH 6406, *Journal de l'arrivée à Malte du chevalier Psaro envoyé par la Cour de Russie comme chargé d'affaires*.

43. ANP ; M 966, n° 167, Vergennes à Breteuil, Versailles, 20 juillet 1784.

44. MAE ; CP Malte 19, n° 59, Vergennes à Varax, Versailles, 29 juin 1784.

création et Psaro, qui n'ignorait pas de quel intérêt il était l'objet, ne se manifesta pas, au point d'être progressivement accepté. Ainsi, lorsque Catherine II se rendit en Tauride avec Potemkine, en 1787, Rohan chargea Psaro de lui faire parvenir un superbe palmier⁴⁵ en échange de quoi la tsarine envoya au Grand Maître son portrait par Levickij⁴⁶ : elle était représentée tenant une épée au fourreau, symbolisant l'acquisition de la Crimée « conquise sans effusion de sang » comme l'indiquait une inscription en russe, tandis qu'un arc-en-ciel reliant cette nouvelle province à Malte, montrait le désir d'union et d'amitié entre les deux souverains après quelques turbulences.

En effet, dans les années qui suivirent son arrivée, Psaro se fit discret et se contenta, en 1786, d'aller visiter les futurs établissements de consulats en Sicile⁴⁷ et, en 1787, de se rendre à Kherson via Constantinople⁴⁸. Sans doute, sa mission initiale s'était-elle révélée inutile par la victoire de la Russie sur la Turquie, mais la personnalité même de Psaro n'y était pas pour rien⁴⁹.

Le consul de France à Trieste, Bertrand, qui l'avait connu dans cette ville en traçant un portrait peu flatteur mais élogieux⁵⁰ : Grec, né à Mykonos en 1735, installé dans l'île de Milo, il avait l'esprit comme le physique, commun et petit, mais était doué de jugement et de bon sens, et il était même honnête et droit. Sa carrière en Russie était liée à la part importante qu'il avait prise à l'aide que les Russes apportèrent au soulèvement magnote de Morée (1769-1779). Il était entré en contact avec les frères Orlof dès 1764, et avait enrôlé des Mykoniotes dans la flotte russe, dont il était lui-même un des officiers supérieurs. Chargé par Alexis Orlof de la défense de Mistra, dans le Péloponnèse, il organisa les « légions spartiates », échoua à s'emparer de Tripolitza⁵¹, mais participa à la victoire de Tchessmé sur la marine ottomane, dans la nuit du 6 au

45. ANP ; M 943, n° 275, s.d.

46. Actuellement dans la Salle des Ambassadeurs du Palais du Grand Maître à La Valette.

47. MAE ; CP Malte 20, n° 50, Seystres-Caumont à Vergennes, Malte, 11 mai 1786.

48. *Ibid.* ; n° 140, Seystres-Caumont à Montmorin, Malte, 19 avril 1787. Kherson est une ville de Crimée à l'embouchure du Dniepr.

49. En 1788, Catherine II envoya le chevalier Psaro porter des ordres à Trieste, à Livourne et à Malte au sujet des armements corsaires sous son pavillon et dont la conduite n'était pas à la hauteur de la dignité de ce dernier. Voir Archives de la Cathédrale de Malte (puis ACM), *Lettere consolari*, vol. V, Chypre, ff° 154-155.

50. NLM ; LIBR 421, n° 32, Bertrand au chevalier de Nom, Trieste, 3 décembre 1783.

51. Voir Claude-Denis Raffenel, *Histoire des Grecs modernes, depuis la prise de Constantinople par Mahomet jusqu'à ce jour*, Paris, Raymond, 1825, 199-205.

7 juillet 1770. À la suite de quoi, Orlof, en sa qualité de ministre plénipotentiaire, l'avait nommé intendant général des Cyclades (1771-1772)⁵². Vergennes qui s'était aussi bien renseigné, écrivait à Breteuil⁵³ : « Je crois que M. Psaro est peut-être un des moins enthousiastes de la Puissance qu'il sert. Sa marche a été celle d'un homme qui songe à jouir paisiblement de l'état qu'il lui doit », mais il n'en restait pas moins ferme sur la position française de refuser toute présence russe en Méditerranée. Cependant, il désignait moins le danger d'un diplomate russe que celui des divisions de l'Ordre :

« On peut toujours croire que cette Cour cherchera à se procurer, de façon ou d'autre, un point d'appui dans la Méditerranée et qu'elle ne négligera ni la corruption ni les menaces pour en venir à ce but. Malte est assurément hors de toute atteinte directe, de la part de cette Puissance, mais elle n'est pas à l'abri des intrigues qu'on pourrait faire pour y exciter la division dans l'espérance d'en profiter. Il ne faut pas attribuer à la Russie tout ce qui tend à altérer la tranquillité de l'Ile, mais être assuré que, dans l'occasion, elle cherchera à se mêler de tout pour se faire des partisans⁵⁴. »

Or, les craintes de Vergennes se réalisèrent.

2. Les bruits de Naples

En août 1784, le chevalier de Bressac, Français, mais lieutenant-colonel au service de Naples⁵⁵, arriva à Malte porteur d'une correspondance particulière de la reine au Grand Maître, concernant une affaire de second ordre⁵⁶. Marie-Caroline mettait en garde Rohan contre les ministres de son mari et le Grand Maître, flatté de

52. Voir Théodore Blancard, *Les Mavroyéni ; histoire d'Orient (de 1700 à nos jours)*, Paris, Ernest Leroux, 1909, p. 63. Ayant rendu de nombreux services à la Russie, il se retira à Tangarog où le gouvernement russe lui fit don de terres et où il mourut en 1811.

53. MAE ; CP Malte 19, n° 162, Versailles, 7 février 1785.

54. *Ibid.* ; n° 140, Vergennes à Loras, Versailles, 7 décembre 1784. Cette lettre fut envoyée à cachet volant, donc pour pouvoir être lue par tous.

55. Bressac était chargé par Marie-Caroline de ses démarches secrètes. Ce fut ainsi lui qui, en 1787, vint traiter secrètement avec Marie-Antoinette du mariage du Prince héréditaire de Naples avec Madame Royale. Ce projet de Marie-Caroline échoua, Marie-Antoinette préférant pour sa fille son neveu le duc d'Angoulême qui permettait à la princesse de garder son rang de fille de roi (voir *Mémoires de Madame Campan, première femme de chambre de Marie-Antoinette*, Paris, Mercure de France, 1988, 206-207).

56. Marie-Caroline faisait savoir au Grand Maître que l'octroi d'une croix de dévotion, simple décoration mondaine à un Napolitain qu'elle méprisait avait été demandée en son nom par les ministres du Roi, mais sans son aveu.

tant de franchise chargea Bressac de défendre sa cause auprès d'Acton dont il était le confident ⁵⁷.

Or Rohan, l'esprit englué par les querelles intestines de l'Ordre, ne vit pas dans quelles intrigues il s'empêtrait. Le parti favorable au nouveau pouvoir montant à Naples, celui de la reine et d'Acton, envisageait de détacher Naples du Pacte de Famille pour intégrer ce royaume dans l'alliance des deux empires autrichien et russe. Alors, Naples, et par la suite Malte, eussent pu servir de base arrière pour la marine russe dans ses visées contre l'Empire ottoman. L'arrivée de Psaro n'était donc pas simplement liée à d'éventuels troubles en Grèce, mais cet envoyé était surtout été destiné à servir de correspondant, au sud de la péninsule italienne, à la flotte russe.

L'ambassadeur à Rome, le cardinal de Bernis dénonçait depuis longtemps cette dérive anti-bourbonienne, et par là anti-française de la Cour de Naples, animée par Marie-Caroline et Acton ⁵⁸. Aidé d'Azara, ambassadeur d'Espagne à Rome, de Las Casas, ambassadeur d'Espagne à Naples, et du commandeur de Dolomieu ⁵⁹ à Malte, il entreprit de faire échouer cette nouvelle orientation napolitaine.

Bressac quitta Malte le 8 octobre 1784, porteur de la réponse manuscrite de Rohan à Marie-Caroline et bientôt une rumeur se répandit : Bressac serait venu notifier au Grand Maître la vente par Naples de sa suzeraineté sur Malte, à Saint-Pétersbourg ⁶⁰.

57. *Ibid.* ; n° 91, lettre autographe de Rohan à Marie-Caroline, Malte, 30 août 1784. L'Inquisiteur Zondadari écrivait au Secrétaire d'État (ACM, Mémoires de l'Inquisiteur, vol. 23, ff° 389-390) : « *Tutto ciò [...] mi farebbe sempre temere che il Gran Maestro si trovasse all'ultimo, in situazione e da non avere appoggio personale a nessuna Corte, e di pregiudicare piuttosto che avanzare le mire della Regina di Napoli* ».

58. ANP ; 164 AP1, Papiers Bernis.

59. Déodat Gratet de Dolomieu (1750-1801). À peine entré dans l'Ordre de Malte, il fut mis 9 mois au cachot pour avoir tué un autre chevalier en duel. Il en profita pour se livrer à l'étude des sciences physiques. Les résultats de ses nombreux voyages furent consignés dans des ouvrages qui parurent de 1783 à 1790. Il accompagna Bonaparte en Egypte et, à son retour, il fut fait prisonnier à Naples où la reine Marie-Caroline veilla à la dureté de sa détention, en souvenir des bruits qu'il avait répandus. Il ne fut relâché que sur une intervention de tous les savants européens, mais mourut peu après. Les géographes ont donné son nom à une forme de calcaire prédominant dans la chaîne alpine du nord-est italien. Voir Lacroix (Alfred), *Déodat Dolomieu, membre de l'Institut national (1750-1801) ; sa vie aventureuse, sa captivité, ses œuvres, sa correspondance*, Paris, Perrin, 1921, 2 vol.

60. MAE ; CP Malte 19, n° 108, Loras à Vergennes, Malte, 10 octobre 1784. L'Inquisiteur Zondadari rend très bien l'ensemble de ces folles rumeurs dans sa correspondance avec le Secrétaire d'État pontifical (ACM, Mémoires, vol. 23., ff° 387 et sq. Il écrivait notamment : « [...] *Non sembrami verisimile che quella Corte*

Très rapidement l'on sut que Dolomieu était à l'origine de ce bruit. Les conséquences immédiates de ce scandale n'entrent pas dans le cadre de cet article et nous les limiterons à la principale, l'accession d'Acton au poste de Premier ministre. En apparence donc, le bruit avait manqué son but. En réalité, il était le fruit d'une volonté concertée de propager une fausse nouvelle tellement énorme qu'elle paralysât toutes les tentatives de rapprochement avec la Russie ⁶¹, car Acton et Marie-Caroline n'envisageaient nullement de s'intégrer dans une nouvelle alliance, mais, seulement d'éloigner les Bourbons, par l'ombre portée de la Russie, rémunérée par des avantages à Malte.

Si la nouvelle de la vente de la suzeraineté sur l'île paraît bien une machination « enfantée par des imaginations exaltées » selon Vergennes ⁶², celle-ci ne fut pas gratuite et l'on peut estimer qu'elle visait à empêcher des projets d'ouvertures diplomatiques sans doute bien réels.

LE RÊVE ÉPIQUE DE PAUL I^{er}

1. L'effet boomerang de l'Ordination d'Ostrog

La tentative de l'Ordre de récupérer des biens qu'il avait hérités en Pologne du duc Janos d'Ostrog, fut une affaire très longue qui fut compliquée par la France qui s'en servit pour cacher ses actions secrètes en opposition aux démarches russes ⁶³. Ce fut Sagrarnoso qui fut chargé de la négociation dont il se tira au mieux. En contrepartie de la renonciation par l'Ordre de ses droits sur ces domaines

venga ad un passo consimile senza il consenso difficile degli altri sovrani, e più specialmente di quello di Francia ; trattandosi di un Porto come questo così utile al suo commercio del Levante ; del qual commercio potrebbe impadronire esclusivamente chiunque con maggiori forze di quella della Religione, fosse altresì padrone di Malta. ». Zondadari ajoutait, non sans esprit, qu'il ne voyait guère ce que la Russie pourrait retirer de l'achat d'une telle souveraineté, si ce n'était le désir de recevoir annuellement un faucon !

61. Voir ANP ; M 988, n° 137, Suffren à Vergennes, Paris, 18 janvier 1786 : « Il[Dolomieu] est très lié avec M. Azara, ministre d'Espagne, pour des raisons politiques que Votre Excellence connaît » et MAE ; CP Malte 20, n° 187, Suffren à Montmorin : « feu M. le Comte de Vergennes m'a dit que dans une lettre de M. Azara, ministre d'Espagne à Rome, interceptée à Naples, on avait trouvé ce chevalier recommandé à des personnes du parti de ce ministre, et recommandé comme un ami à qui on pouvait prendre confiance ».

62. MAE ; CP Malte 19, Vergennes à Seystres-Caumont, Versailles, 25 juin 1785.

63. Voir Alain Blondy, « L'Ordre de Malte et Malte dans les affaires polonaises et russes au XVIII^e siècle », *Revue des Etudes slaves*, LXVI/4, 1994, 733-756.

que voulaient conserver les grands seigneurs polonais qui se les étaient appropriés, la République de Pologne autorisait, par deux recès du 14 décembre 1774, la création de dix commanderies de juspatronat ⁶⁴ dont la responsion ⁶⁵ était fixée à 10 %, et l'érection d'un grand prieuré de l'Ordre en Pologne, comprenant six commanderies au revenu global de 120 000 florins et dont la responsion était fixée à 20 %. Non seulement Sagrarnoso permit à l'Ordre de bénéficier d'une manne financière non négligeable, mais il jeta, avec Catherine II, les bases d'un accord futur pour que fût érigé, en Russie, un grand-prieuré, soumis à la fois aux lois de l'Empire et à celles de l'Eglise romaine, ainsi qu'aux Statuts de l'Ordre. Or, les événements européens transformèrent les résultats de cette négociation en boîte de Pandore.

Le 4 août 1789, l'Ordre, en tant que membre du Clergé, perdait ses dîmes en France. Le 30 juillet 1791, les ordres de chevalerie étaient abolis en France. Le 19 septembre 1792, l'avant-veille de sa séparation, la Législative supprimait l'Ordre en France et déclarait ses biens, biens nationaux. Il perdait ainsi plus de la moitié de ses revenus. Or, lors du second partage de la Pologne, en 1793, toutes les commanderies du grand prieuré de Pologne et Lithuanie se trouvèrent dans les territoires qui échurent à la Russie. Au bord de la ruine, Malte ne pouvait se permettre de perdre ces domaines et le grand maître Rohan dépêcha auprès de Catherine II le bailli Litta-Visconti ⁶⁶ qu'il lui avait déjà envoyé, en 1789, lorsque l'impératrice avait de nouveau demandé un instructeur pour sa marine, lors de sa guerre contre la Suède. Catherine fit traîner les choses en longueur, mais à sa mort, en 1796, son fils et successeur, Paul I^{er}, que l'exaltation épique avait fait rêver depuis toujours de chevalerie ⁶⁷,

64. Les commanderies étaient des biens-fonds donnés à l'Ordre, la plupart du temps depuis des temps immémoriaux, et dont les chevaliers, par rang d'ancienneté, devenaient les gestionnaires ou commandeurs. Ils en percevaient les revenus, mais étaient astreints à l'entretien régulier et la modernisation de leur domaine. Les commanderies de juspatronat étaient fondées par des familles qui les réservaient à leurs membres entrés dans l'Ordre.

65. Il s'agissait de la part du revenu de la commanderie que le commandeur devait reverser au Commun Trésor de l'Ordre, à Malte.

66. Giulio Litta-Visconti était le fils du marquis Pompeo Litta, commissaire général des armées autrichiennes, qui avait épousé la fille du comte Giulio Visconti-Arese, ancien vice-roi de Naples.

67. Voir Alain Blondy, « Paul I^{er}, l'Ordre de Malte et l'Eglise romaine », *Revue des Etudes slaves*, LXX/2, 1998, 411-430.

fut plus perméable aux propositions de Litta, aidé par son frère Lorenzo ⁶⁸.

Les représentants français furent rapidement au courant de la réouverture de ces négociations. Cacault, ambassadeur à Rome, en informa la Convention dès le 8 vendémiaire an V (30 septembre 1795). L'année suivante, le 19 germinal an IV (8 avril 1796), le chargé d'affaires du Directoire à Malte, Caruson, rappelait les tractations en cours : l'envoi de Litta en 1794, le projet de mettre la Russie au rang des Puissances protectrices de l'Ordre pour y remplacer la France, et des articles religieux secrets. Delacroix, à l'inverse des bureaux de Versailles, craignait moins les visées russes sur Malte que celles de l'Angleterre et il ne voyait dans toute cette agitation que les sombres manœuvres de la reine de Naples ⁶⁹.

Or, le 4/15 janvier 1797, Litta était parvenu à ses fins. Il avait fait signer à Paul I^{er} une convention qui avantageait les deux parties : l'empereur reconnaissait la propriété virtuelle de l'Ordre sur ses commanderies ci-devant de Pologne, mais il substituait à leur revenu une somme annuelle de 300 000 florins et décidait la création d'un grand prieuré de Russie. Trois jours plus tard, la copie de l'ensemble des pièces était envoyée à Malte, mais saisie à Ancône, le 9 février 1797, par les agents de Bonaparte. Le Directoire tenait enfin un prétexte que toute la Révolution n'avait pas réussi à trouver pour s'opposer au lobby du commerce qui entravait toute action contre Malte. Désormais, la Russie représentait un danger à la fois pour l'intérêt supérieur de la défense nationale et pour le commerce marseillais. Rewbell, qui présidait alors le Directoire, demanda le 5 ventôse an V (23 février 1797), un mémoire à Bonnier d'Arco ⁷⁰ qu'il fit imprimer et diffuser jusqu'à Constantinople, pour montrer le danger de cette alliance contre nature entre catholiques et orthodoxes. La mort de Rohan et l'élection, le 17 juillet 1797, d'un Grand Maître allemand, Ferdinand von Hompesch, balayèrent les ultimes hésitations. En septembre 1797, le Directoire approuvait le projet de conquête de Malte par Bonaparte afin que l'île n'appartînt

68. Lorenzo Litta (1756-1820), archevêque *in partibus* de Thèbes, fut nonce apostolique à Varsovie de 1794 à 1799. Pie VI l'envoya à Saint-Petersbourg pour le représenter au sacre de Paul I^{er}.

69. En effet, en 1795, avait éclaté à Naples un complot contre Acton dont les Suédois semblèrent les instigateurs. Il n'en fallut pas davantage pour que Marie-Caroline se rapprochât de la Russie pour demander son appui qu'elle pensait payer de faveurs sur Malte.

70. Sur Bonnier, voir Oscar Criste, *Rastatt. L'assassinat des ministres français*, Paris, Chapelot, 1900.

à qui que ce fût, sauf à la France ⁷¹. Le 12 juin 1798, Bonaparte, signait dans le port de La Valette, la « convention » qui expulsait l'Ordre de Malte. Ainsi, les liens avec la Russie, que Malte avait entrevus comme un moyen de survie, s'étaient transformés en prétexte pour la dispersion de l'Ordre.

2. Paul I^{er} : du rêve éveillé au cauchemar final

L'île et l'Ordre s'étaient rendus à la première sommation. Dès le lendemain de la reddition, le corps des chevaliers prit l'ampleur exacte du désastre moral. Très rapidement, il s'attacha à trouver des coupables qui pussent masquer la défaillance honteuse de tous. On accusa les chevaliers sensibles aux idées libérales, on accusa surtout Hompesch. C'était le sacrifice d'un seul pour sauver l'honneur du corps.

En même temps, la disparition des biens de l'Ordre en France et le séquestre apposé par les troupes républicaines sur tous les biens situés dans les pays conquis, réduisirent les revenus de nombre de chevaliers. Le grand prieuré de Russie créé par Paul I^{er}, à qui l'Ordre, dès le 7 août 1797, avait décerné le titre de *Protecteur*, pouvait donc être une niche intéressante pour bien des chevaliers en désarroi.

Le 26 août/6 septembre 1798, les dignitaires du grand prieuré russe proclamèrent la déchéance de Hompesch et le 27 octobre/7 novembre portèrent Paul I^{er} au grand magistère, dignité que l'empereur accepta le 13/24 novembre. Dans la coalition contre la France républicaine, cette foudrante de Paul sema un instant le désarroi, mais chacun sut s'adapter pour ne pas heurter le souverain le plus puissant de cette croisade. La Papauté avait refusé l'accession du schismatique Paul au grand magistère, mais elle proposait un *modus vivendi* : Hompesch abdiquait et il y avait vacance de la dignité magistrale. De son côté, l'Empereur ne voulut pas mécontenter son allié et exigea que Hompesch abdiquât, ce qu'il fit le 6 juillet 1799. Le même mois, Grenville faisait savoir aux troupes qui assiégeaient les Français dans Malte que si l'île était prise, il faudrait la restituer aux chevaliers qui avaient reconnu le tsar comme Grand Maître ⁷². Nelson prit alors l'habitude d'envoyer ses rapports

71. Voir Alain Blondy, *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle. Des dernières splendeurs à la ruine*, Paris, Bouchene, 2002.

72. Thomas Joseph Pettigrew, *Mémoires of the life of Vice Admiral Lord Viscount Nelson*, London, 1849, t. I, p. 316.

sur Malte à la fois au cabinet de Saint James et à Paul I^{er} qui dépêcha le chevalier Italinskij pour le représenter dans l'île. Ce dernier arriva à Malte le 30 décembre. Il se présenta devant le Congrès des représentants maltais, annonçant l'abdication de Hompesch, l'élection de Paul, le transfert du chef-lieu du Couvent à Saint-Pétersbourg, mais aussi l'érection de l'archipel maltais en grand prieuré de l'Ordre réservé aux seuls patriciens maltais qui assumeraient en outre les pouvoirs de gouvernement sous l'autorité d'un gouverneur russe. Or, le Congrès, travaillé en sous-main par le commodore Ball, remercia Paul I^{er} de ses attentions, mais réaffirma son attachement à son « commandant » britannique. Italinskij rongea son frein, non sans avoir montré à Ball ses ordres de se faire remettre, en cas de capitulation française, tous les forts de l'île.

Le 4 septembre 1800, la garnison française à bout de souffle, sans plus aucun vivre, se résigna à capituler. Immédiatement l'Angleterre organisa l'occupation et l'*Union Jack* flotta sur tous les édifices publics. Les Maltais et le roi de Naples en furent mécontents, mais ils durent accepter le fait accompli. En revanche, Paul I^{er} fut ulcéré.

On a souvent écrit que le revirement de Paul avait été dû à l'attitude anglaise à Malte. Il semble, au contraire, qu'au départ ce fut l'inverse. Ainsi, lorsque Paul quitta la coalition, en octobre 1799, Grenville ne parla plus de donner Malte à la Russie, mais envisagea une occupation tripartite, avec les Napolitains ⁷³. L'attitude fluctuante de Paul contribua beaucoup à conforter l'Angleterre dans ce qui n'était, à l'origine, qu'une tentation.

Or, cette intransigence nouvelle cabra Paul. Il accusa les Anglais (mais aussi les Autrichiens) d'être la cause de ses déboires militaires en Hollande et en Suisse, et il ressuscita alors la Ligue de neutralité armée des Puissances du Nord, en sommeil depuis 1780, contre les prétentions commerciales anglaises dans la Baltique, y faisant même saisir un bâtiment britannique en juillet 1800.

Bonaparte comprit l'avantage qu'il pouvait tirer de cette évolution et, en octobre 1800, un mois après la reddition de la garnison française, il offrit l'archipel maltais qu'il ne possédait plus à l'empereur de Russie. Le 6 janvier 1801, Paul dépêcha le général Springporten pour qu'il prît possession de l'île et y tint garnison, mais l'Angleterre fit savoir qu'elle s'en tenait à l'occupation tripartite, la garnison de chacune des trois Puissances devant être propor-

73. Foreign Office Records, Sicily 14, 22 janvier 1800.

tionnelle aux troupes qui avaient été engagées dans la lutte contre les Français à Malte. La Russie qui en avait été totalement absente comprit le jeu anglais et, le 28 février 1801, elle signa un traité secret avec la France. Le 6 mars, l'ambassadeur russe arriva à Paris et communiqua immédiatement au Premier Consul l'intention de l'empereur de ne jamais faire la paix avec l'Angleterre tant qu'elle tiendrait Malte, offrant même une action combinée contre les possessions anglaises de l'Inde.

C'en était trop pour Londres. La fermeture de la Baltique, la volonté russe de s'installer dans le jeu méditerranéen, les projets menaçants contre l'Inde et la collusion avec la France condamnerent Paul dans l'esprit du gouvernement anglais. Le 11 mars 1801, le jour même où Paul signa l'oukase interrompant tout commerce avec l'Angleterre, l'escadre anglaise commandée par le vice-amiral Parker qui avait Nelson comme adjoint, négligea Copenhague qu'elle était venue châtier et se dirigea sur Saint-Pétersbourg. Le 12 mars, dans la nuit, Paul I^{er} était assassiné. Le 13, à 10 heures du matin, à peine proclamé, Alexandre I^{er} envoya immédiatement un courrier à Londres, porteur d'un traité de paix. Le nouvel empereur abandonna toute visée sur Malte et sur l'Ordre, ne s'en proclamant que le Protecteur le 16/27 mars et nommant le bailli comte Nicolas Soltikoff lieutenant de Grand Maître.

Ainsi, le petit archipel du centre de la Méditerranée qui fut encore en 1802, l'axe essentiel de la paix d'Amiens, et en 1803, la cause de la réouverture des hostilités européennes, avait contribué largement à bouleverser l'équilibre diplomatique du continent et à violemment intervenir dans le cours de l'histoire russe.

Pourtant, la fiction de l'Ordre perdura à Saint-Pétersbourg, mais ce ne fut plus qu'une foire aux vanités et aux prébendes pour quelques nobles de Cour. Malte sortit définitivement de l'histoire russe jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Guerre froide et décolonisation agitaient alors le monde occidental. À Malte, le courant italophile avait ruiné sa réputation par la bienveillance que lui avait marqué le fascisme et, après guerre, cela se retrouvait dans les préventions des chancelleries à l'encontre des nationalistes qui, face à l'Angleterre, réclamaient l'indépendance, accusés qu'ils étaient de trop insister sur l'italianité de l'île. En revanche, le leader du parti travailliste, Dominic Mintoff, jouissait d'un certain capital de sympathie et notamment en France. Or, il commit « l'erreur » d'affirmer qu'il était prêt à accepter l'aide de quiconque, y compris de l'URSS. Le Quai d'Orsay retrouva alors l'attitude de Vergennes. Malte ne devant être ni à l'Angleterre, ni à

la Russie, il accueillit désormais favorablement l'idée de l'indépendance proposée par les nationalistes de Mizzi et Borg Olivier. Ce réflexe, sans grande portée immédiate, montrait cependant que Malte restait une zone sensible pour les chancelleries qui redoutaient alors encore une mainmise de la Russie, a fortiori soviétique.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Blondy (Alain), « L'Ordre de Malte et Malte dans les affaires polonaises et russes au XVIII^e siècle », *Revue des Etudes slaves*, LXVI/4, 1994, 733-756.

Id., « Paul I^{er}, l'Ordre de Malte et l'Eglise romaine », *Revue des Etudes slaves*, LXX/2, 1998, 411-430.

Id., *L'Ordre de Malte au XVIII^e siècle. Des dernières splendeurs à la ruine*, Paris, Bouchene, 2002.

Cavaliero (Roderick), « The Affair of Ostrog : an Episode in Malto-Polish Relations in the Eighteenth Century », *Journal of the Faculty of Arts*, The Royal University of Malta, I, 1958, 128-141.

Cross (Anthony), *By the banks of the Neva : chapters from the lives and careers of the British in Eighteenth-Century Russia*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

Kankrin (Alexej Viktorovič), *Малтийские рыцари*, Moscou, Moskovskij rabočij, 1993.

Krasjukov (P.), *Император Павел Первый : орден Св. Иоанна Иерусалимского в России*, Saint-Pétersbourg, 1995.

Mc Grew (Roderick E.), « Paul I and the Knights of Malta », in Ragsdale (Hugh) éd., *Paul I : a Reassessment of his Life and Reign*, Pittsburgh, 1979, 44-75.

Id., *Paul I of Russia (1754-1801)*, Oxford, Clarendon Press, 1992.

Peskov (Alexej), *Paul I^{er}, empereur de Russie, ou le 7 novembre : faits et anecdotes*, trad. du russe Elena Balzamo, Paris, Fayard, 1996.

Pierling (R. P. Pierre, s.j.), *La Russie et le Saint-Siège*, Paris, Plon, 1896, t. V.

Rouët de Journal (R. P. Marie-Joseph), *Nonciatures de Russie d'après les documents authentiques*,

– *nonciature Litta (1797-1799)*, Cité du Vatican, Biblioteca apostolica vaticana, 1943.

– *intérim de Benvenuti (1799-1803)*, ibid., 1957.

Schembri (Guzepi), *The Malta and Russia Connection : a History of Diplomatic Relations between Malta and Russia (XVII-XIX cc.)*,

based on Original Russian Documents, Malta, Grima Publishers, 1990.

Sherbowitz-Wetzor (Olgerd) et Toumanoff (Cyrille), « L'Ordre de Malte et l'empire de Russie », *Annales de l'Ordre souverain de Malte*, I-IV, 1967.

Tatischeff, « Paul I^{er} et Bonaparte : étude historique d'après des documents inédits », *La Nouvelle Revue*, Paris, 1887, 47, 631-665 ; 48, 41-58 ; 49, 233-260 et 754-785.

Taube (baron Michel de), *L'empereur Paul I^{er} de Russie, grand maître de l'ordre de Malte et son grand prieuré russe de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*, Genève, Slatkine, 1982.

Vella (Andrew P., o.p.), *Malta and the Czars : Diplomatic Relations between the Order of St John and Russia, 1697-1802*, Royal University of Malta, 1972.

Waliszewski (Kasimir), *Le roman d'une impératrice : Catherine II de Russie*, Paris, Plon, 1893.

Id., *Le fils de la Grande Catherine, Paul I^{er}, empereur de Russie : sa vie, son règne et sa mort, 1754-1801*, Paris, Plon, 1912.

Département d'histoire,
Université de Paris IV

CRLV (Centre de recherches sur la littérature des voyages)